

RÈGLEMENT DE LA COURSE

1. La course (Course nature en duo parent-enfant)

La mairie de Puget sur Argens organise la 1ère édition de la course nature des meulières parent-enfant. Départ 10h15 de l'espace Guy Manganelli à la Lieutenante au 4822 bd du Général Leclerc 83480 Puget sur Argens. L'arrivée est sur le même lieu que le départ.
Le parcours : 3 boucles sous la forme d'un relais
La première boucle de 0.8 km pour les enfants et un dénivelé de : D+ 10m et D- 10m
La deuxième boucle de 5.5km pour les parents et un dénivelé de : D+ 96m et D- 96m
La troisième boucle en duo de 0.8km (identique à la première):
Ravitaillements au km 2,5 et à l'arrivée.
La course est ouverte aux handisports enfants avec joëlette.

2. Inscription et retrait des dossards

Le duo doit être composé « d'un père ou d'une mère » et de « son fils ou sa fille ». La course est ouverte aux catégories d'âge suivantes: Ecole d'athlétisme (2007-2009), poussins (2005-2006), benjamins (2003-2004) pour les enfants, pas de catégorie d'âge pour les parents. Les participants doivent être licenciés (FFA compétition/loisir running, et autres fédérations : FSCF, FSGT, UFOLEP, FFtri, FFCO, FFPM), ou fournir obligatoirement un certificat médical de moins d'un an portant la mention « absence de contre-indication à l'athlétisme en compétition (aucune dérogation ne sera acceptée).
Le prix est fixé à 5€ par duo - Téléchargement du bulletin d'inscription individuel qui est disponible sur le site : www.pugetsurargens-tourisme.com
Les dossards seront à retirer sur place, sur présentation d'une pièce d'identité, le samedi 21 mai de 8h30 à 10h.
Attention, aucun dossard ne sera plus délivré après cet horaire.

3. Coureur responsable

Les courses se déroulant dans un milieu naturel, chaque coureur s'engage à respecter la charte du coureur responsable disponible sur www.pugetsurargens-tourisme.com

4. Sécurité

L'assistance médicale sera gérée sur tout le parcours par le PC course (les Services Municipaux, les bénévoles, la Police Municipale, le CCFF, une société de secourisme) Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dont l'origine serait leur état de santé. Les intersections sur la course ne seront pas toutes couvertes par un signaleur, le coureur devra user de sa vigilance pour suivre les rubalises ou traçages. Les organisateurs sont couverts par une assurance à responsabilité civile.

5. Début de course

Un ouvrier et un serre file encadreront pour des raisons de sécurité la boucle enfant.

6. Fin de course

Le dernier coureur passé au km 2,5 de la boucle parent sera suivi par un des signaleurs qui tiendra le rôle de serre file. Le serre file assurera la fermeture de la boucle parent. C'est le dernier coureur qui fera office de barrière horaire.

7. Chronométrage

La course sera chronométrée, le classement sera déterminé au passage de la ligne d'arrivée par le participant de chaque duo arrivant en second. Les résultats seront disponibles sur le site de l'organisateur.

8. Récompenses

Remises à partir de 12h : des récompenses seront prévues pour les participants.

9. Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler les manifestations en cas de force majeure (événements spécifiques ou intempéries entraînant un risque pour les personnes).

10. Droit à l'image

Les concurrents ne désirant pas figurer au classement de l'organisation ainsi que sur les photos devront faire une demande lors du retrait des dossards auprès de l'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Course nature des Meulières en duo - Parent/Enfant

ENFANT :

N° de licence FFA :(si licencié(e) uniquement)
Club ou association :
Adresse :
Nom : Prénom :
Sexe : M F
Année de naissance :

PARENT :

N° de licence FFA :(si licencié(e) uniquement)
Club ou association :
Adresse :
E.Mail : Tél :
Nom : Prénom :
Sexe : M F
Joindre un chèque de 5€ à l'ordre de : «API »

Chaque membre du duo présentera lors du retrait des dossards **sa licence FFA (2015-2016) ou un certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition** datant de moins de 1 an + une pièce d'identité. (aucune dérogation ne sera acceptée)

Date :

Bulletin à retourner à l'adresse suivante avant le 18/05/16

Signature

API (Association des Parents Indépendants) 137 bd Cavalier - 83480 PUGET SUR ARGENS

Tél : 06 98 89 82 05 / email : api-puget@wanadoo.fr

inscription possible aussi sur place de 8h30 à 10h